

Présents : Bénédicte Austruy, Odile Belliot, Jean-Christophe Couderc, Jonathan Foltz, Nicolas Frayssinet, Bérengère Lacassagne, Romain Miquel, Madeleine Mouysset, Michel Nègre, Christine Rigal, Julien Teulier, Angéline Thibault-Couderc

Absents : Grégory Jacquinet (procuration à Christine Rigal) ; Christophe Lacombe (procuration à Nicolas Frayssinet) ; Alain Laporte (procuration à Michel Nègre)

Secrétaire de séance : Bérengère Lacassagne

Ordre du jour :

- **Délibération** : *Éclairage Public*
- **Délibération** : *convention de Gestion avec Aveyron Habitat (Café-restaurant)*

- *Adressage : validation devis*
- *Salle des fêtes : Compte-rendu avancement projet*
- *PLUI*
- *« Nos campagnes Autrefois »*

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Jean-Christophe Couderc, ouvre la séance à 20h.

INTERVENTION

Cyril Garabau et Ludivine Albespy interviennent au nom du comité des fêtes de Goutrens et Cassagnes. Ils déclarent vouloir renouveler la fête de Goutrens par l'organisation d'un trail, le Gou'trail. Cette course à pied dans les chemins aurait lieu le samedi après-midi de la fête de Goutrens. Il y aurait deux courses chronométrées, une randonnée et deux courses enfants. Pour organiser ces courses, il est nécessaire de déposer des demandes en mairie et préfecture. Cet événement ayant un coût (assurance, adhésion à un comité de running, sécurité, ravitaillement, rubalise, chronomètres...), les intervenants demandent à la mairie de prendre en charge le coût de la sécurité soit 550 euros. Les élus valident cette aide et louent cette initiative qui apportera sans conteste du dynamisme et fera connaître notre commune.

DÉLIBÉRATIONS

Éclairage public

Le vote est reporté à la prochaine session du conseil ; en effet, une nouvelle subvention, le fond vert, peut être demandée dans ce dossier. Il convient donc de mettre à jour les devis et délibérations.

Convention de gestion locative

La gestion locative du café-restaurant est confiée à Aveyron Habitat à l'unanimité.

SUJETS ABORDÉS

Adressage : Les devis définitifs sont présentés au conseil municipal. Les élus valident les plaques, panneaux de rue et numéros en email qui est garanti 30 ans (contre l'aluminium garanti 7 ans) pour un montant de 11659,24 euros. Le devis des panneaux directionnels et de police est validé à hauteur de 3640,45 euros. La demande de subvention DETR n'ayant pas abouti en 2022, un nouveau dossier a été déposé pour 2023. Le délai de livraison est estimé à deux mois environ.

La commission adressage se réunira courant mars afin de préparer la communication des nouvelles adresses et la

distribution des numéros de rue.

Salle des fêtes : Les plans sont à présent définitifs. Il a été décidé de renoncer à une partie des travaux prévus initialement afin de ne pas pénaliser les finances de la commune. Ainsi, seront réalisées l'extension, la rénovation des cuisines et du bar et la création de sanitaires. Une pompe à chaleur sera installée pour chauffer l'extension. Le permis de construire a été déposé. Les travaux devraient commencer fin 2023 ; la salle des fêtes ne sera pas proposée à la location le temps des travaux mais les activités sportives et quelques manifestations pourront toutefois avoir lieu.

PLUI : un retour est fait sur la réunion avec oc'teha qui est chargé de la mise en œuvre du PLUI au niveau de la Communauté de communes du Pays rignacois. Grâce à la commission PLUI, les élus de Goutrens ont pu mettre en avant les atouts et les besoins de la commune, évoquer des projets à court et moyen terme. Un travail de vérification des logements réputés vacants a été réalisé et les changements de destination signalés en mairie ont été rapportés.

Nos campagnes Autrefois : Guy Ginestet et Véronique Saurel ont rencontré Jean-Christophe Couderc et Bérengère Lacassagne. Monsieur Ginestet explique que le bâtiment qui abrite sa collection sera à court terme destiné à une activité professionnelle. Afin de pérenniser ce musée, il demande à la commune la possibilité de construire un bâtiment pour que l'association Nos campagnes autrefois puisse poursuivre la gestion de la collection et les visites. Les élus soulignent que les finances de la commune ne sont pas extensibles et que le projet ne pourra pas se faire immédiatement. Ils sont cependant soucieux de continuer à faire vivre cette riche collection. Cependant, afin d'évaluer les coûts qui permettront de donner une idée et une échéance plus précises, un groupe de travail s'est formé afin de travailler sur des devis.

L'agence postale communale : en septembre 2022, le conseil avait décidé de créer une agence postale communale en remplacement du point poste qui se trouvait au café-restaurant. En janvier et février 2023, la poste a commencé à procéder à l'installation d'une ligne téléphonique ; en mars, une alarme, un coffre, une Balmod, des panneaux et divers matériels (ordinateur, bureau, chaises) seront installés entièrement financés par la Poste.

Régine Ribeiro, secrétaire de mairie, s'est proposée pour tenir cette agence postale communale comme cela se fait dans d'autres mairies. Les élus acceptent de lui confier la charge.

Sieda : le Sieda propose une étude pour installer des panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments publics. Elle est d'un coût de 300 euros. Dans le contexte actuel d'évolution du prix de l'électricité, les élus valident cette étude d'opportunité.

Référentes : Bérengère Lacassagne a été choisie comme référente de la numérisation du cimetière de Goutrens ; Odile Belliot a été nommée référente du chemin de randonnée PR10.

Jean-Christophe Couderc informe les élus qu'une entreprise de dératisation est intervenue en mairie et qu'un ordinateur portable a été acheté afin notamment de pouvoir projeter en salle du conseil. Un perforateur sans fil a été acheté pour l'agent technique.

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été abordés et les questions diverses terminées, le maire Jean-Christophe Couderc lève la séance à 23h45.